



Tours, le 1^{er} juin 2012,

Communiqué de presse – 1^{er} juin 2012

Collectif Ohé du Bateau

*Collectif pour la reprise participative du Bateau
Ivre de Tours*

Le Bateau Ivre cherche une voie d'eau...

Suite à la réunion tenue ce mercredi 30 mai à la mairie de Tours, le collectif Ohé du Bateau tient à faire une mise au point :

En janvier 2011, le maire de Tours a proposé d'accompagner la réalisation des objectifs du collectif et s'est engagé par écrit à sécuriser le projet en se portant acquéreur du lieu et en proposant un bail « d'un faible montant ». Pour ce faire, il s'est rapproché de la SEMIVIT pour faire avancer le dossier.

Après 14 mois de négociation et 20 mois en interne de travail sous forme de commissions - chaque commission étant constituée de professionnels (architecte, expert-comptable, notaire, citoyens de tous bords) - une réunion s'est tenue ce 30 mai avec différents services de la ville : cabinet du maire, responsables de la SEMIVIT, responsables techniques de la mairie, plusieurs élus et plusieurs membres des commissions du collectif Ohé du Bateau (juridique, financier, archi, travaux, société coopérative et projet culturel).

La SEMIVIT ne semble pas vouloir revenir sur sa proposition, à savoir un bail précaire de deux ans suivi d'un bail commercial de neuf ans avec un loyer « symbolique » annuel de 80 000 € (soit 6 666 € par mois !). Cette proposition ne nous permet pas d'envisager un projet pérenne. En effet :

- Du fait de son objet social, la SEMIVIT n'a pas la possibilité de proposer un autre bail que commercial et ne peut envisager un loyer à faible montant qui tienne compte des nombreux travaux restant à prendre en charge par la future SCIC.
- Le collectif ne peut, pour des raisons de faisabilité économique évidentes, supporter un loyer de 6 666 € par mois et trouver des financeurs pour plus de 800 000 € d'investissement contre un simple bail commercial (nous ne serions pas propriétaires). La Société Coopérative d'Intérêt Collectif culturelle qui en résulterait n'aurait aucune viabilité économique.

La proposition la plus pertinente pour sécuriser le projet serait un bail emphytéotique qui donnerait à notre SCIC une quasi propriété sur une très longue durée. Cela permettrait d'envisager le loyer à faible montant imaginé par le maire de Tours et permettrait d'hypothéquer le lieu pour garantir le financement des travaux de restructuration à effectuer.

Le maire saura-t-il trouver une solution pour faire aboutir ce projet ? Y a-t-il une véritable volonté politique sur ce dossier ?

Notre travail se poursuit : l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, le 25 Juin prochain à la salle Thélème à 18h30, portera sur les perspectives d'avenir. Le collectif Ohé du Bateau invite ses 500 adhérents, personnes physiques et morales et les futurs sociétaires potentiels de la SCIC en montage. Nous appelons chaque citoyen et chaque citoyenne à se remobiliser sur ce dossier.

Les principaux éléments du dossier sur lequel nous avons travaillé avec la mairie et la SEMIVIT sont disponibles en téléchargement sur le site d'Ohé du Bateau www.ohedubateau.com

Collectif ohé du bateau